

## PROCES VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire statutaire du 29 mars 2023

L'assemblée est ouverte par le Président à 20h.20 avec une présence de 30 membres.

Il précise qu'elle a été convoquée conformément aux statuts et que tous les membres ont reçu l'ordre du jour.

Plusieurs membres se sont excusés : Mmes et MM Francesco Ranza, Lotti Küster, James Droz, Monique Duvanel, Horace Gautier, Anne Neuvecelle, Danielle Coral Pascalis, Yves Gaudin, Martine Hänzi.

### 1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 6 avril 2022.

Ce PV est accepté à l'unanimité.

### 2. Rapport du Président.

Philippe Huber lit son rapport qui figure en annexe à ce PV ainsi que sur le site web de BVAP.

### 3. Rapport du trésorier

Jean-François Pascalis informe qu'au 31 décembre 2022, le compte Raiffeisen présentait un avoir de 8'064.49 francs.

Ce montant est conservé en réserve pour une éventuelle action judiciaire et/ou l'intervention d'un avocat.

### 4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

M. Frédéric Droz lit le rapport et demande à l'assemblée de bien vouloir accepter les comptes 2022.

### 5. Approbation des rapports et décharge au comité.

L'unanimité des membres les accepte et donne décharge au comité et au trésorier.

Les divers rapports se trouvent sur le site internet de BVAP.

### 6. Fixation de la cotisation de membre pour 2023.

Le comité propose le maintien à Fr. 20.-, que ce soit pour un membre seul ou pour un couple.

A l'unanimité, ce montant est maintenu.

### 7. Election du comité et des vérificateurs aux comptes.

Tous les membres sortants se représentent, sauf Michel D'Addona. Aucune personne dans l'assemblée se présente comme candidat.

Ainsi, le comité est composé de 7 membres, soit : MM. Jean-François Pascalis, Philippe Huber, Marcel Zimmermann, Christian Keimer, Daniel Dumartheray, Denis Spahni et Mme Danielle Coral Pascalis.

Les contrôleurs aux comptes sont : MM James Droz et Etienne Schmelzer.

Le suppléant est Mr Maurice Maret.

Tous sont élus à l'unanimité avec applaudissements.

### 9. Propositions individuelles et questions

Aucune question ou proposition ne nous est parvenue par écrit.

Plusieurs personnes posent des questions dans la salle, en particulier au sujet des mesures de circulation. MM Daniel Dumartheray et Gilles Marti y répondent.

Pour l'Adifor, Mr Daniel Tintori répond au sujet du projet d'autoroute Thonon - Machilly et de la Via Rhôna.

L'assemblée se termine à 21h.35, suivie de la verrée traditionnelle de l'amitié.

Philippe Huber, Président